

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N° I-CD29

présenté par

Mme Brulebois, Mme Bessot Ballot et M. Fiévet

ARTICLE 24

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.